

Puiser au trésor de l'église

69 « Pour entrer dans la dynamique de la délicatesse pastorale, de la bienveillance fraternelle et de la proximité missionnaire », l'Assemblée synodale a mis en lumière trois domaines : la charité, la formation, la complémentarité des vocations. Nous les avons nommés les « transversaux » car ils traversent toute la vie de l'Église. Les délégués Juniors en ont parlé comme du « trésor de l'Église ».

1. Vivre la charité du Christ

70 « La charité du Christ ressuscité doit irriguer toute notre vie de disciples-missionnaires. Elle est au cœur de la communion fraternelle. « S'il me manque la charité, je ne suis rien », nous dit saint Paul (cf. 1 Co 13, 1-2). L'exigence de la charité a été présente dans l'ensemble des groupes de travail quand ils insistaient sur la place à donner à tous, aux petits, aux pauvres, et sur le respect des diversités. Nous la retrouvons au cœur de la bienveillance pastorale, mais aussi comme une exigence de notre vie spirituelle, comme une priorité à vivre dans nos eucharisties dominicales. La commission « Vivre la charité » a insisté pour rappeler que la charité, c'est la charité du Christ ressuscité, qu'elle est un don à accueillir et à vivre ».

71 J'ai confié à Jean François Désert (diacre) et Martine Morançais la mission de me proposer les éléments pour constituer le nouveau Conseil diocésain de la solidarité. Le Père Jean Philippe Mouflard a accepté d'accompagner cette première étape.

72 La première journée mondiale des pauvres (novembre 2017) a montré la richesse et la diversité des initiatives vécues dans les pôles et les secteurs pastoraux du diocèse. Elle a aussi mis en évidence l'importance de la collaboration entre partenaires engagés dans les associations et mouvements caritatifs.

73 Le nouveau conseil aura pour mission de :

- Faire une expertise sur les évolutions de la pauvreté et de la précarité en Seine-et-Marne,
- Permettre une bonne coordination entre mouvements caritatifs, associations et groupes,
- Proposer des pistes de travail pour l'animation des pôles et paroisses dans le domaine de la charité.
- Veiller à la vie spirituelle et à la formation de l'ensemble des acteurs.

Ce Conseil se donnera, sous la responsabilité de l'évêque, un plan de travail pour les cinq ans à venir.

2. Se former aux grands mystères de la foi pour en témoigner

74 Le souhait d'une formation fondamentale a été formulé comme un cri par les délégués Juniors. Pour les Seniors, ce besoin s'est imposé progressivement comme une évidence tant il est présent dans les travaux et les réflexions. Derrière le mot formation, bien des réalités différentes sont attendues : des formations de base sur les fondamentaux de la foi, des formations spécifiques en lien avec une mission reçue, des formations pour rendre compte de sa foi, etc. Les Juniors demandent : « à être formés au trésor de l'Église pour rendre capable de l'expliquer ». Le besoin de formation tel qu'il s'exprime par l'Assemblée synodale est « au service de notre vie spirituelle, de la structuration de la foi, de notre mission de baptisés pour être des disciples-missionnaires. »

75 Le programme de formation qui s'impose à nous pour les cinq ans qui viennent nous aidera à vivre les orientations pastorales, notamment les thématiques approfondies année après année.

76 De la réflexion d'un groupe de pagaille) du collège des Juniors est née une proposition de formation autour du Père Clément Monestier, « L'école des disciples » avec une session d'été de prière, une formation, une vie fraternelle et trois week-ends dans l'année. Souhaitons longue vie à « L'école des disciples ». D'autres initiatives devront être prises pour les adolescents et les jeunes adultes.

77 Pour les adultes, j'ai confié à Pascale Vollé la création d'un nouveau service de formation, chargé de proposer des formations décentralisées qui puissent accompagner les orientations pastorales. A partir de nombreux cours ou séminaires existant en ligne, proposés par des facultés de théologie francophones ou des services diocésains, le service suscitera la création de groupes locaux conduits par des animateurs relais (laïcs, consacrés, prêtres, ou diacres). Certaines de ces formations pourront être proposées à domicile avec un

regroupement régulier autour d'un animateur relais. Il s'agira pour le service de repérer les cours adaptés, d'accompagner la création de ces groupes et d'animer un réseau d'animateurs relais.

78 L'impératif de « rendre compte de notre foi » est suscité en nous par l'action de l'Esprit-Saint. Il implique pour chacun l'engagement de la raison et un travail fidèle. C'est cela que nous avons à mettre en œuvre dans les mois qui viennent.

3. Vivre la diversité des vocations

79 L'assemblée s'est exprimée sur la diversité des vocations : « Prêtres, diacres, engagés dans la vie consacrée, laïcs, tous nous sommes appelés à être disciples-missionnaires au titre de notre baptême. Si le concile Vatican II a remis en valeur le sacerdoce commun des baptisés en lien avec l'appel universel à la sainteté, nous avons à vivre la spécificité de notre vocation. Les prêtres sont appelés à représenter à un titre spécial, au sein de « l'Église sacrement » le Christ ressuscité et à agir en son nom pour le service de leurs frères et sœurs. Ils sont au service de la croissance des personnes et de l'Église, corps vivant du Christ ressuscité. Ils président à la communion et à la complémentarité des vocations. Le maître-mot du diaconat est celui du service des frères. Le diacre rappelle à tous les baptisés le devoir de charité. »

80 Avec ce rappel des éléments qui constituent les vocations de chacun dans le corps du Christ, l'Assemblée fait un constat sur la vie consacrée dans notre diocèse : « La finalité première de la vie consacrée est d'être signe du royaume de Dieu, en germe en ce monde, et d'orienter notre regard vers sa pleine réalisation à la fin des temps. Dans nos travaux, il y a un manque évident concernant la vie consacrée masculine et féminine. Nous avons là un chantier à ouvrir. »

81 La complémentarité des vocations est une des dimensions constitutives de la vie de l'Église, elle en manifeste la beauté. J'aime l'appeler « la symphonie des vocations ». Saint Paul nous a donné l'analogie du corps humain pour en saisir sa richesse. Nous formons un corps, uni dans la diversité de ses membres. Aucun de ceux-ci n'est supérieur à un autre. Tous sont unis dans la communion fraternelle pour la gloire de Dieu et l'annonce de l'Évangile. Le pape Benoît XVI, lorsqu'il parlait de l'Église peuple de Dieu, a eu des mots très forts : il y a entre clercs, laïcs et fidèles engagés dans la vie consacrée « une coresponsabilité dans la mission ».

82 Comme nous y invite le concile Vatican II, nous avons toujours plus à découvrir la beauté et les exigences de notre vocation. C'est elle qui donne à chacun sa pleine place dans le corps du Christ.

83 Le ministère sacerdotal est à comprendre comme au service de la vocation sacerdotale du peuple tout entier. Les prêtres sont sacrement, signe de la prévenance du Christ-Bon Pasteur pour son peuple. Ils sont au service de la communion et de l'unité, et ils donnent la vie qui vient du Christ ressuscité, lui la source des sacrements. En fonction de la mission reçue de l'évêque, ils conduisent, guident et accompagnent les fidèles. Au regard des forces en présence en Seine et Marne et des exigences de la mission, nous avons à trouver des modalités adaptées qui permettront aux prêtres de vivre leur sollicitude envers le peuple de Dieu, donnant à chacun sa pleine place dans l'exercice de la mission. Soyons attentifs à nos prêtres, à leur vie donnée. Rendons grâce pour le temps qu'ils passent avec les personnes de conditions diverses dans tous les milieux. Des problèmes matériels à résoudre à la prière simple auprès du mourant ils sont là, souvent avec discrétion.

84 La présence du Christ comme « Tête de son Corps, Pasteur de son troupeau et grand prêtre du sacrifice rédempteur » est rendue vivante par le service ecclésial des ministres ordonnés. C'est pourquoi il est vital de demander sans cesse à Dieu le Père des prêtres pour notre diocèse et de mettre en œuvre une pastorale adaptée qui permette à des hommes de discerner l'appel du Christ à le suivre comme prêtre.

85 Le diaconat permanent a manifesté sa fécondité depuis sa restauration par le concile Vatican II et ce qui se vit dans notre diocèse en est un beau signe. Ordonné pour le service, le diacre rappelle à tous les baptisés le devoir de charité. Par son implication dans la vie familiale, professionnelle et associative, il rend présent le Christ Serviteur au cœur du monde. Nous devons continuer à appeler des hommes, mariés ou célibataires, à exprimer ainsi la diaconie de l'Église.

86 La vie consacrée apostolique féminine et masculine connaît une crise des vocations. La diminution importante de la présence des religieuses apostoliques, dans les quartiers populaires en particulier, est une grande perte pour la vie de l'Église et pour l'évangélisation. Les zones rurales de notre diocèse ont été profondément marquées par la présence et l'action apostolique des Frères Missionnaires et Sœurs des Campagnes. En effet, ce sont souvent ces femmes et ces hommes qui sont en proximité avec les périphéries existentielles.

87 Le constat de l'effacement de la vie consacrée est vrai mais partiel, car la vie contemplative, féminine et masculine reste fortement présente dans notre diocèse (les Bénédictines, les Sœurs de Bethléem, les Carmélites, les Carmes).

88 Dans la prière, demandons à Dieu des vocations à la vie consacrée. Dans les pôles missionnaires, rendons plus visible la vie consacrée et en particulier la vie consacrée apostolique, qui reste souvent mal connue.

89 J'aimerais, pendant l'année de la jeunesse (2020-2021), prendre l'initiative d'appeler les jeunes, dans des propositions concrètes, au service de la charité et de l'annonce de l'Évangile.

90 Dans les cinq ans qui viennent, nous avons en particulier :

- à inviter chaque chrétien à prendre conscience de sa vocation baptismale
- à réfléchir aux liens entre les prêtres et les laïcs
- à appeler à la vie consacrée dans des figures concrètes de service
- à prier pour les vocations sacerdotales

Père très bon,
dans le Christ ton Fils,
tu nous révéles ton amour.
Tu nous embrasses comme tes fils
et tu nous offres la possibilité
de découvrir dans ta volonté
les traits de notre vrai visage.

Père saint, tu nous appelles à être saints,
comme toi-même es saint.
Nous te prions de ne jamais cesser
de donner à ton Église qui est à Meaux
des ministres et des apôtres saints
qui, par la parole et les sacrements,
ouvrent le chemin de la rencontre avec toi.

Père saint, donne-nous ces prêtres
dont nous avons tant besoin.
Amen.

(d'après une prière de saint Jean-Paul II)